

Département de Saône-et-Loire
Commune de LA ROCHE VINEUSE

-0-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 5 JUILLET 2023

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 12
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 16

Date de convocation : 28 juin 2023

Date de publication : 12 juillet 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le cinq juillet à vingt heures, Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

Présents : MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Benoît MEILHAC et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Corinne MERLIN, Laure SEYDOUX, Marie-France AULAS, et Sophie DUMONTEL.

Excusé(es) : M. Loïc COLTEL a donné procuration à Mme Laure SEYDOUX, M. Bernard COTTIN a donné procuration à M. Jacques PEREIRA, M. Bernard FAVRE a donné procuration à Mme Françoise MATHIEU-HUMBERT, Mme Virginie THIVENT a donné procuration à Sophie DUMONTEL.

Mme Sonia BLONDEAU, M. Fabrice THERVILLE, M. Willy BONFY.

Absent(s) : Néant.

Secrétaire de séance : Mme Marie France AULAS.

Objet : 2023/0507/041 – *Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 26 mai 2023.*

Le Maire demande à l'ensemble des membres du Conseil municipal s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 26 mai 2023.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 26 mai 2023.

Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme
Le 10 juillet 2023,
Le Maire, Robert LUQUET

